



● PROMOTION ET TRANSMISSION
DES CULTURES POPULAIRES DE TRADITION ORALE
ET DE LA MUSIQUE MODALE ●

Certification de compétences

Interpréter

une musique modale

de tradition savante et populaire

Référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation

Association Drom

Siège social : Au Quartz - 60, Rue du Château - BP 91039 - 29210 Brest - cedex 1

Bureau : 24 rue de Gasté, 29200 Brest

Tél : 09 65 16 71 21 Mail : contact@drom-kba.eu

Site Internet : www.drom-kba.eu

Référentiel d'activités

La certification en musique modale de tradition savante et populaire peut amener le·la musicien·ne à conduire les activités suivantes :

L'ANALYSE ET LA RECHERCHE APPLIQUÉES AUX MUSIQUES MODALES

La base de travail du·de la musicien·ne des musiques modales de tradition savante et populaire se situe dans la recherche et l'analyse musicale : il faut savoir analyser avant de pouvoir interpréter, composer, arranger ou improviser.

- ✓ Analyser les diversités culturelles et linguistiques en musique modale
- ✓ Formaliser une analyse musicale d'une œuvre modale comprenant :
 - ✓ la forme : les différents éléments mélodiques et/ou poétiques structurant l'œuvre, présence ou non de parties improvisées
 - ✓ la mélodie : l'échelle, les degrés importants, le mode éventuel, les variations
 - ✓ le rythme : mesure, tempo
 - ✓ l'ornementation : ce qui vient embellir la ligne mélodique principale, variation que l'on ajoute à une phrase musicale donnée avec l'intention de l'embellir
 - ✓ la fonction : le rôle social, l'occasion de jeu
- ✓ Utiliser le collectage ou les sources

L'INTERPRÉTATION ET CRÉATION EN MUSIQUES MODALES

Parce qu'il ou elle est artiste, l'une de ses activités principales réside évidemment dans l'interprétation et la création.

Une fois le travail d'analyse réalisé, il ou elle peut pratiquer (interpréter, composer, arranger, improviser) :

- ✓ Interpréter un répertoire de thèmes en musiques modales
- ✓ Composer en musiques modales, arranger des œuvres de façon modale
- ✓ Improviser en musiques modales, pratiquer les variations caractéristiques de la tradition modale donnée à partir d'un thème

LA RÉALISATION ET DIFFUSION D'UN PROJET ARTISTIQUE MODAL

Une fois la création artistique construite, reste à mettre en œuvre le projet et assurer sa diffusion sur scène ou bien son enregistrement.

- ✓ Conduire un projet artistique modal : choix des instruments et des musiciens, direction des répétitions

- ✓ Présenter un projet artistique modal à la scène : mise en place scénographique, installation et désinstallation technique, présentation des œuvres
- ✓ Enregistrer un projet artistique modal : préparation, conduite et exploitation d'un enregistrement audio ou vidéo
- ✓ Réaliser une action de médiation culturelle ou de transmission: les interventions pédagogiques font partie du métier de musicien des musiques modales de tradition savante et populaire, quelle que soit la forme qu'elles puissent prendre (intervention sur un dispositif de formation, transmission de son savoir, animation d'actions culturelles) et le public auquel elles s'adressent.

L'ADMINISTRATION ET GESTION DE PROJETS DANS LE SECTEUR DES MUSIQUES MODALES

L'évolution du métier fait qu'aujourd'hui les musiciens ont l'obligation d'accorder leurs qualités artistiques avec la construction d'un projet professionnel et la connaissance de l'environnement socio-économique.

- ✓ Prendre en compte la législation, les cadres juridiques, l'environnement professionnel
- ✓ Organiser les étapes de réalisation d'un projet artistique
- ✓ Gérer financièrement et administrativement un projet artistique

LE DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE DANS LES MUSIQUES MODALES

L'évolution du secteur musical ces dernières décennies a amené les musiciens à prendre de plus en plus en main la structuration de leur carrière. Ils doivent définir leurs objectifs professionnels, les formaliser et communiquer.

- ✓ Définir son projet artistique
- ✓ Promouvoir son projet professionnel
- ✓ Constituer son réseau

Référentiel de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
ENJEU PROFESSIONNEL I : LE JEU DES MUSIQUES MODALES DE TRADITION SAVANTE ET POPULAIRE			
A1.1 Analyse et recherche appliquées aux musiques modales	C1.1 Identifier, analyser et reproduire les dimensions microtonales et les particularités rythmiques d'une musique populaire locale présente dans les sources (collectages)	Contrôle continu <i>Mise en situation professionnelle : jeu individuel en condition d'audition et Présentation orale</i>	- Conformité de la restitution avec le thème de musique populaire locale proposé en respectant ses éléments constitutifs : le rythme, la structure des phrases musicales , la ligne mélodique, l'intonation - Pertinence de l'analyse du fonctionnement modal, sur les plans mélodiques et rythmiques, et de l'articulation de ces deux plans
A1.2 Interprétation et création en musique modale	C1.2 Appliquer les outils théoriques et pratiques orientales de la modalité (maqâm arabe, maqam turc...) aux réalités d'une musique populaire occidentale afin de structurer sa pensée musicale modale	Contrôle continu <i>Mise en situation professionnelle : jeu individuel en condition d'audition et QCM</i>	- Conformité de la restitution respectant les éléments constitutifs du maqâm proposé : la structure des thèmes, la ligne mélodique, l'intonation, le rythme - Précision du vocabulaire, pertinence de l'analyse du fonctionnement du Maqâm
	C1.3 Jouer un thème issu d'une autre tradition modale (que la musique populaire locale ou le maqam arabe) en utilisant des techniques musicales spécifiques (par exemple le raga, la polyphonie albanaise, la bournée auvergnate...) afin d'enrichir son vocabulaire et sa syntaxe musicales	Contrôle continu <i>Mise en situation professionnelle : jeu individuel en condition d'audition</i>	- Conformité de la restitution avec le thème proposé en respectant ses éléments constitutifs : le rythme, le tempo, la structure des thèmes, la ligne mélodique, l'intonation, le timbre vocal ou instrumental
	C1.4 Rechercher les sources et utiliser les collectages en s'appuyant sur les bases de données digitales afin de développer sa compréhension du système musical concerné	Contrôle continu <i>Etude de cas</i>	- Conformité du résultat de la recherche de sources avec la demande formulée.
	C1.5 Utiliser les techniques caractéristiques de la modalité, en jouant en ensemble, afin d'interpréter de façon singulière le répertoire des musiques populaires locales	Contrôle continu <i>Mise en situation professionnelle : jeu d'ensemble en conditions de répétition</i>	- Niveau de justesse, qualité de mise en place - Cohérence avec le thème, respect de l'échelle et/ou des variations éventuelles - Qualité de l'interaction avec les autres musiciens - Degré d'inventivité, personnalisation, prise de

			risque
	C1.6 Réaliser un accompagnement musical modal et/ou arranger de manière modale, en prenant en compte les spécificités des timbres, tessitures, rythmes	Contrôle continu <i>Mise en situation professionnelle : jeu d'ensemble en conditions de répétition</i>	- Respect du caractère modal du matériau musical utilisé - Niveau de justesse, qualité de mise en place - Cohérence avec le thème, respect de l'échelle et/ou des variations éventuelles - Degré d'inventivité, de personnalisation, de prise de risque
	C1.7 Composer de manière modale, improviser ou utiliser la variation dans l'esthétique d'une musique modale : structurer une improvisation modale, appliquer l'improvisation modale à son jeu personnel, analyser une improvisation modale	Contrôle continu <i>Mise en situation professionnelle : jeu d'ensemble en conditions de répétition et Présentation orale</i>	- Respect du caractère modal du matériau musical utilisé - Cohérence avec le thème, respect de l'échelle et/ou des variations éventuelles - Pertinence de la structuration du discours musical - Degré d'inventivité, de personnalisation, de prise de risque - Adéquation du discours d'analyse du candidat avec la réalisation musicale pratique

ENJEU PROFESSIONNEL 2 : LA RÉALISATION D'UN PROJET ARTISTIQUE MODAL ET SON PARTAGE AVEC LE PUBLIC

A2.1 Réalisation et diffusion d'un projet artistique modal	C2.1 Prendre part à un projet musical collectif en développant une expression musicale pertinente afin d'optimiser le résultat artistique de l'ensemble C2.2 Réaliser un projet musical mobilisant une diversité de systèmes d'arrangements afin de le diffuser publiquement	Contrôle continu <i>Mise en situation professionnelle : jeu d'ensemble en conditions de scène</i>	- Justesse en jeu collectif - Mise en place en jeu collectif - Musicalité, jeu de la nuance en jeu collectif - Jeu d'ensemble, écoute mutuelle en jeu collectif
	C2.3 Présenter une prestation scénique sonorisée, mise en place sur le plateau et mise en lumière en collaborant avec les équipes techniques annexes du spectacle (sonorisateur, éclairagiste, scénographe...) C2.4 Réaliser un enregistrement audio, une vidéo, un visuel (photo) représentatifs du projet en collaborant avec les techniciens spécialisés	Contrôle continu <i>QCM</i> <i>ou Etude de cas</i>	- Degré d'exactitude des réponses au QCM ou - Pertinence de la réponse à la problématique posée par l'étude de cas
	C2.5 Réaliser une action de médiation en adaptant son discours artistique au public présent	Contrôle continu <i>Mise en situation professionnelle : action de médiation</i>	- Accessibilité du discours artistique au public participant à l'action de médiation du candidat - Capacité à transmettre un sentiment artistique, à susciter l'intérêt du public dans le cadre d'une action de médiation

ENJEU PROFESSIONNEL 3 : LA GESTION ET PROMOTION D'UN PROJET ARTISTIQUE MODAL

A3.1	C3.1 Gérer les aspects administratifs, juridiques, financiers et sociaux de son spectacle	Contrôle continu <i>QCM</i>	- Degré d'exactitude des réponses relatives à l'environnement professionnel administratif,
-------------	---	---------------------------------------	--

Administration et gestion de projets artistiques modaux A3.2 Développement de carrière dans les musiques modales	C3.2 Gérer son statut/profession d'artiste musicien et ses différentes sources de rémunération		juridique et social du spectacle vivant.
	C3.3 Gérer son projet d'enregistrement (disque, supports numériques, édition...) C3.4 Identifier et mobiliser l'environnement professionnel des musiques modales C3.5 Organiser les étapes de réalisation de son projet musical en collaborant avec les professionnels appropriés C3.6 Communiquer sur son identité professionnelle dans le champ des musiques modales C3.7 Communiquer et promouvoir son projet artistique auprès des partenaires institutionnels et économiques	Contrôle continu <i>Etude de cas</i>	- Cohérence des éléments du projet présenté dans l'étude de cas - Conformité du projet présenté avec la législation du secteur professionnel musical - Qualité des arguments justifiant les choix du candidat - Respect des modalités de montage de projet en usage - Pertinence des choix de collaborations artistiques et techniques - Lisibilité du projet artistique

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION	
ARTICULATION DES DIFFERENTES COMPETENCES AU SERVICE D'UN PROJET PROFESSIONNEL MODAL				
Auto-évaluation de ses compétences, de ses axes de progrès et valorisation de son projet professionnel	Articuler les différentes compétences de musicien·ne des musiques modales au sein d'un même projet	Evaluation terminale <i>Epreuve 1 : Audition collective de 30 minutes</i> Cette audition est réalisée en fin de formation dans une salle de spectacle en conditions de scène professionnelle	- Respect du caractère modal (échelles et/ou variations éventuelles) du matériau musical utilisé - Degré d'inventivité, de personnalisation, de prise de risque - Justesse, mise en place, nuance en jeu collectif	
	Défendre son projet professionnel dans le secteur des musiques modales	Evaluation terminale <i>Soutenance individuelle de 50 minutes</i> Cette soutenance permet au candidat de mobiliser de manière coordonnée les compétences acquises, de rendre compte de sa progression et de faire valoir son projet professionnel. Elle témoigne de sa capacité à s'exprimer en public et à défendre son projet face à un jury de professionnels.	<i>Epreuve 2 : Analyse musicale</i> Analyse orale d'une pièce musicale enregistrée produite par le·la candidat·e de 2 à 5 minutes, issue d'un répertoire modal dans laquelle il ou elle joue ou dont il ou elle a réalisé les arrangements. Cette pièce implique au minimum 3 instruments et/ou voix.	- Pertinence de l'analyse - Adéquation du discours du candidat avec la réalisation musicale pratique
		<i>Epreuve 3 : Présentation d'un enregistrement</i> Présentation orale de l'enregistrement de la pièce musicale présentée d'un point de vue technique	- Justesse en enregistrement - Mise en place en enregistrement - Équilibre de l'arrangement, pertinence de la place des musiciens enregistrés - Capacité à faire jouer ensemble	

		<p><i>Epreuve 4 : Présentation de parcours</i> Présentation orale de son parcours personnel et de ses compétences personnelles en s'appuyant sur un outil de communication de son choix.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité technique de l'enregistrement - Pertinence de la formulation des compétences - Lisibilité du parcours présenté par le candidat - Clarté de l'expression orale
--	--	--	--

La Validation de la certification

La validation de la certification de compétences est acquise par le cumul des évaluations de contrôle continu et de l'évaluation terminale.

Le jury de certification délibère au vu des résultats du contrôle continu pendant la formation et de la validation des compétences transversales lors des épreuves terminales. Dans le cas d'un accès par l'expérience, les justificatifs produits remplacent les évaluations de contrôle continu et la validation se fait sur l'évaluation terminale.

La certification est accessible selon 3 parcours d'accès :

- **Parcours de formation complet** : parcours impliquant de participer à l'ensemble du dispositif Formation / certification de 400 heures environ et se déroulant sur 14 mois
- **Parcours de formation partiel** : parcours permettant aux candidats d'individualiser leur formation dans le cas de compétences préalablement acquises.
- **Par expérience** : parcours réservé aux candidats disposant déjà de l'ensemble des compétences visées par la certification, et qui peuvent alors se présenter à l'évaluation terminale de certification